



Certitude et réconfort

Le pardon des péchés

Que crois-tu de la rémission des péchés?

Parce que Jésus-Christ a totalement payé pour eux¹, Dieu ne veut jamais plus se souvenir de mes péchés², ni de ma nature corrompue contre laquelle j'ai à combattre pendant toute ma vie³; et il me donne par grâce la justice de Jésus-Christ⁴ afin que je ne vienne jamais en jugement devant lui⁵.

1. 2 Co 5.18-21; Ép 1.7; 1 Jn 1.7; 1 Jn 2.2.
2. Ps 103.3-4,10-12; Jr 31.34; Mi 7.18-19; Rm 4.7-8.
3. Rm 7.21-25.
4. Rm 3.21-26; Ga 2.16.
5. Jn 3.17-18; Jn 5.24; Rm 8.1-4.

Catéchisme de Heidelberg, Q&R 56

1. Quel lien y a-t-il entre l'Église et le pardon?
2. Cela signifie-t-il que l'Église a le pouvoir de pardonner les péchés?
3. Pourquoi le Seigneur nous pardonne-t-il?
4. Quelles sont alors nos obligations?
5. Est-ce que pardonner signifie oublier?
6. Une préparation au jour du jugement

Nous croyons et vivons la communion des saints. Le Seigneur nous fait l'immense privilège de partager ensemble la même foi et de vivre ensemble dans un même corps. L'Église est l'œuvre de Dieu par son Esprit. En même temps, il nous confie la responsabilité de mettre nos dons au service des autres. Le fruit de l'Esprit est appelé à grandir en nous et parmi nous pour que cette communion soit plus riche et plus profonde. Nous savons toutefois qu'il y a encore bien du travail à faire. Le péché dans nos vies nuit à la communion des saints. Nous manquons d'amour pour les autres. Au lieu de nous mettre au service des autres de bon cœur et avec joie, nous sommes encore égoïstes et orgueilleux. Nos péchés ne risquent-ils pas de faire éclater cette communion et de détruire l'Église qui est l'œuvre de l'Esprit? Le Seigneur a prévu un remède et ce remède s'appelle le pardon des péchés.

1. Quel lien y a-t-il entre l'Église et le pardon?

Il peut sembler étrange de discuter du pardon des péchés après avoir parlé de l'Église. En réalité, le lien entre les deux sujets est très étroit. L'Église est l'endroit où le pardon des péchés est proclamé, reçu et vécu. Le Saint-Esprit rassemble dans un même corps le peuple pour qui Jésus est mort.

L'ange qui est venu annoncer à Joseph la naissance d'un bébé lui a dit de nommer ce bébé « Jésus », car, dit-il, « *c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés* » (Mt 1.21). Son nom est très significatif et décrit sa mission, car Jésus veut dire Sauveur. Paul dit que le Christ a purifié son Église qui est son corps (Ép 5.26). Dans l'Ancien Testament, il est souvent question d'Israël ou de Jérusalem sauvé par Dieu de ses ennemis. En Lévitique 16, le bouc devait être envoyé hors du camp, dans le désert, pour les péchés de tout le peuple. Le Seigneur Jésus est mort pour son peuple. Ce qui caractérise l'Église, c'est la communion des saints, mais c'est aussi le pardon des péchés.

Qu'est-ce qui rend possible l'amour entre nous, la communion, le service joyeux? C'est l'œuvre de Jésus-Christ sur la croix qui nous accorde son pardon. Puisque nous recevons le pardon des péchés, cela nous donne une raison magnifique de nous assembler pour louer le Seigneur et le servir ensemble. Ce qui nous unit, c'est la foi dans le salut qui nous est donné en Jésus-Christ. Pourquoi nous rassemblons-nous en Église? Pour exprimer ensemble notre reconnaissance d'avoir été pardonnés. Pour entendre encore parler de cette bonne nouvelle, pour nous réjouir encore en Jésus-Christ, notre Sauveur, pour célébrer ensemble cette joie à la table du Seigneur et pour grandir dans notre service de reconnaissance et d'obéissance en Église. Oui, le pardon des péchés est inséparablement lié à l'Église de Jésus-Christ!

2. Cela signifie-t-il que l'Église a le pouvoir de pardonner les péchés?

L'Église catholique romaine enseigne que l'Église aurait le pouvoir de pardonner les péchés. C'est ainsi qu'ils comprennent le lien entre l'Église et le pardon. Les prêtres prétendent détenir ce pouvoir. Bien entendu, Dieu a confié à son Église le ministère de la réconciliation (2 Co 5.18), mais c'est Dieu seul qui a le pouvoir de pardonner les péchés. Les Juifs étaient scandalisés d'entendre le Seigneur dire à l'homme paralysé : « *Tes péchés te sont pardonnés.* » Ils se sont mis à raisonner : « *Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul?* » (Lc 5.21). Leur problème était qu'ils refusaient de croire que Jésus était Dieu. Cependant, ils avaient bien raison de croire que Dieu seul a l'autorité de pardonner les péchés! Pour leur prouver qu'il avait cette autorité divine, Jésus a guéri devant eux le paralysé, leur démontrant avec éclat sa divinité.

3. Pourquoi le Seigneur nous pardonne-t-il?

Si le Seigneur daigne nous pardonner, ce n'est aucunement parce que nous aurions fait quelque chose pour le mériter! Si Dieu nous traitait selon nos œuvres ou nos mérites, nous serions désespérés. Il nous pardonne à cause de l'œuvre du Christ à la croix. Nos péchés ont été transférés sur lui. « *Il était transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes; le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui* » (És 53.5). Quelle belle et grande réalité! Dieu nous pardonne nos péchés « *parce que Jésus a totalement payé pour eux* » (Q&R 56). Qu'est-ce qui nous est pardonné, au juste? Le Catéchisme

mentionne deux choses : tout d'abord, mes péchés, en pensées, en paroles et en actes, que ce soit en action ou par omission; ensuite, ma nature pécheresse, mon cœur corrompu et dépravé.

4. Quelles sont alors nos obligations?

L'Évangile nous incite à ne jamais oublier le prix immense payé par notre Sauveur. En effet, jamais il ne nous sera possible de prendre nos péchés à la légère, car il a fallu que le Fils de Dieu paie un prix inestimable pour nous en délivrer. Il ne nous est pas non plus possible de considérer notre nature pécheresse à la légère, comme il arrive si souvent aujourd'hui, même dans plusieurs Églises. La Bible nous dit que ceux qui croient au pardon des péchés doivent rejeter toute injustice et s'efforcer de faire mourir leur vieille nature.

« Que le péché ne règne donc pas dans votre corps mortel et n'obéissez pas à ses convoitises. Ne livrez pas vos membres au péché, comme armes pour l'injustice; mais livrez-vous vous-mêmes à Dieu, comme des vivants revenus de la mort, et offrez à Dieu vos membres, comme armes pour la justice » (Rm 6.12-13).

Nous confessons : *« Dieu ne veut jamais plus se souvenir de mes péchés ni de ma nature corrompue »* (Q&R 56). Quelle réalité belle et profonde! Soyons-en toujours reconnaissants. En même temps, nous ajoutons : *« ... ma nature corrompue contre laquelle j'ai à combattre pendant toute ma vie »* (Q&R 56). Le pardon des péchés contient l'appel pressant à combattre contre nos péchés, et même contre notre nature corrompue! Il doit y avoir un bon équilibre entre ces deux éléments. Quand l'Église proclame le pardon des péchés, elle doit en même temps proclamer l'appel à combattre les péchés. Avec l'immense richesse de la grâce vient aussi la sérieuse obligation de vivre par la grâce. Celui qui oublie de lutter et de tenir ferme devient indifférent au pardon de ses péchés.

Il s'ensuit une autre conséquence. Nous ne devrions pas retenir contre un frère ou une sœur un péché qu'il ou elle aurait commis. Nous qui avons reçu un si grand pardon devrions être disposés à pardonner à ceux qui nous offensent. Autrement, demandons-nous si nous avons réellement apprécié la richesse de notre pardon en Jésus-Christ. Oui, le pardon des péchés est la marque de la communion des saints!

5. Est-ce que pardonner signifie oublier?

« Dieu ne veut jamais plus se souvenir de mes péchés » (Q&R 56). Que veut dire « ne plus se souvenir »? Est-ce que Dieu deviendrait amnésique? Pas du tout! Il faut bien comprendre cette expression, tirée de la Bible. *« C'est moi, moi qui efface tes crimes pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés »* (És 43.25). Ésaïe voulait-il dire que Dieu a totalement effacé de sa mémoire les péchés d'Israël? Non, car deux versets plus loin, Dieu dit : *« Ton premier père a péché... »* Le Seigneur rappelle à Israël les péchés de leurs pères. Il ne les a pas oubliés!

Alors, que veut dire « se souvenir »? En Genèse 7, nous apprenons que Dieu s'est souvenu de Noé. Aurait-il oublié Noé pendant 150 jours dans l'arche? S'est-il soudain rappelé, après un long trou de mémoire, que le pauvre Noé voguait encore à la dérive avec toute sa cargaison? Non, Dieu s'est

souvenu dans le sens qu'il a agi, il s'est mis en action pour délivrer Noé selon sa promesse. Quand Dieu ne se souvient plus de nos péchés, cela veut dire qu'il n'agira plus en conséquence de nos péchés. Ses actions ne sont pas déterminées par nos péchés, mais par la compassion de Jésus-Christ.

« Il ne nous traite pas selon nos péchés et ne nous rétribue pas selon nos fautes, mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa bienveillance est efficace pour ceux qui le craignent » (Ps 103.10-11).

6. Une préparation au jour du jugement

Soyons certains qu'au jour du jugement, nos péchés seront mis en pleine lumière!

« Ne jugez de rien avant le temps, avant la venue du Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors la louange de chacun viendra de la part de Dieu » (1 Co 4.5).

« Nous mettons notre point d'honneur à lui être agréable, [...] car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin qu'il soit rendu à chacun d'après ce qu'il aura fait dans son corps, soit en bien soit en mal » (2 Co 5.9-10).

Toutes nos pensées, toutes nos paroles et toutes nos actions seront mises en lumière devant nous! Des livres seront alors ouverts et un autre grand livre sera ouvert, le livre de la vie (Ap 20.12). Nous comparaîtrons devant Jésus-Christ et le livre de notre vie sera ouvert. Ce livre contient tout ce que nous aurons fait durant notre vie. Dieu ne tiendra plus compte de nos péchés, mais ceux-ci seront tout de même mis en pleine lumière!

Notre Catéchisme dit : « ... afin que je ne vienne jamais en jugement devant lui » (Q&R 56). Le mot « jugement », dans ce contexte, est pris dans le sens de « condamnation ». Jésus employait parfois ce mot dans le même sens. « Celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie » (Jn 5.24). Il nous faut donc comprendre le Catéchisme dans le sens suivant : « afin que je ne vienne jamais en condamnation ». Nous serons jugés dans le sens que nous devons tous comparaître devant le tribunal du Christ (2 Co 5.10), mais nous ne serons pas condamnés! « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui marchent non selon la chair, mais selon l'Esprit » (Rm 8.1). Nous serons acquittés sur la base de la justice parfaite de Jésus-Christ qui nous a été donnée par la foi!

Avons-nous pris conscience qu'un jour nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu et qu'il ouvrira alors le livre de notre vie? La gravité de nos péchés sera évidente et plus manifeste que jamais. C'est pourquoi il nous faut combattre notre nature pécheresse de toutes nos forces, avec la force du Seigneur. Mais devons-nous avoir peur de ce jour? Aucunement! Car le pardon des péchés sera manifeste dans toute sa richesse et dans toute sa beauté. Le sacrifice de notre Sauveur Jésus-Christ et sa parfaite justice qui nous est imputée prendront une signification que nous n'aurons jamais autant appréciée. Le Seigneur nous fera entrer dans la nouvelle création comme si nous n'avions jamais péché et comme si nous avions vécu une vie parfaitement juste.

Croyons donc au pardon de nos péchés en Jésus-Christ. Vivons dans la joie et la reconnaissance de cette délivrance avec la communauté des pardonnés. Combattons nos péchés avec la force du Seigneur. Préparons-nous à ce grand jour du jugement. Soyons remplis d'humilité et d'espérance. Oui, je crois au pardon de mes péchés!

Paulin Bédard, pasteur

Certitude et réconfort, série d'études doctrinales sur le Catéchisme de Heidelberg.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))